

Fiches documentaires

SOUS-DIRECTION DES MISSIONS DE PAIX

INTERNATIONALES contribue à la sécurité et à la paix dans le monde

APERÇU

La Sous-direction des missions de paix internationale (SDMPI) se charge du déploiement de policiers canadiens dans le cadre de diverses missions à l'étranger. Pour le compte du gouvernement du Canada, elle assure la sélection des candidats, leur formation avant le déploiement ainsi qu'un soutien médical, psychologique et logistique continu.

PARTENARIATS

Pour répondre à la demande croissante en expertise policière canadienne, la SDMPI mise fortement sur la collaboration de nombreux services de police provinciaux, régionaux et municipaux. Les agents de ces organismes partenaires suivent une formation, sont déployés et participent aux opérations de soutien de la paix aux côtés des membres de la GRC.

FONCTIONNEMENT

Les demandes de personnel proviennent d'organisations multilatérales telles que les Nations Unies ou de pays étrangers. Les décisions relatives au déploiement des agents de police canadiens sont prises par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, l'Agence canadienne de développement international et le ministère de la Sécurité publique Canada en vertu de l'Arrangement sur la police civile au Canada (APCC).

Avec l'établissement du nouvel APCC le 1er avril 2006, la SDMPI est devenu un programme opérationnel pleinement financé de la GRC. Maintenant qu'elle dispose d'un financement permanent, la SDMPI sera en mesure de maintenir un bassin de policiers volontaires qui possèdent les compétences voulues et qui seront prêts à partir en mission lorsqu'on fera appel à eux. Il en résultera une gestion plus coordonnée et proactive des opérations internationales de soutien de la paix qui aura peu d'incidence sur les responsabilités de la GRC au Canada.

ACTIVITÉS TIYPQUES DES CASQUES BLEUS :

- former, réformer, professionnaliser et démocratiser les services de police étrangers;
- enquêter sur les violations des droits de la personne;
- veiller la sécurité et au respect des droits des réfugiés rapatriés et des personnes déplacées;
- exercer les pouvoirs exécutifs de la police;
- contribuer aux projets humanitaires;
- favoriser un climat politique neutre et dépourvu d'intimidation lors des élections.

QUELQUES DONNÉES...

- Le Canada participe aux opérations policières internationales de maintien de la paix depuis 1989.
- Jusqu'à maintenant, plus de 2 100 policiers canadiens ont participé de telles missions partout dans le monde.
- La participation d'agents de services de police provinciaux, régionaux et municipaux du Canada aux missions internationales remonte à 1995.
- Aujourd'hui, ces agents représentent plus de 40 % de l'effectif policier déployé à l'étranger.

